

Saint-Claude mag

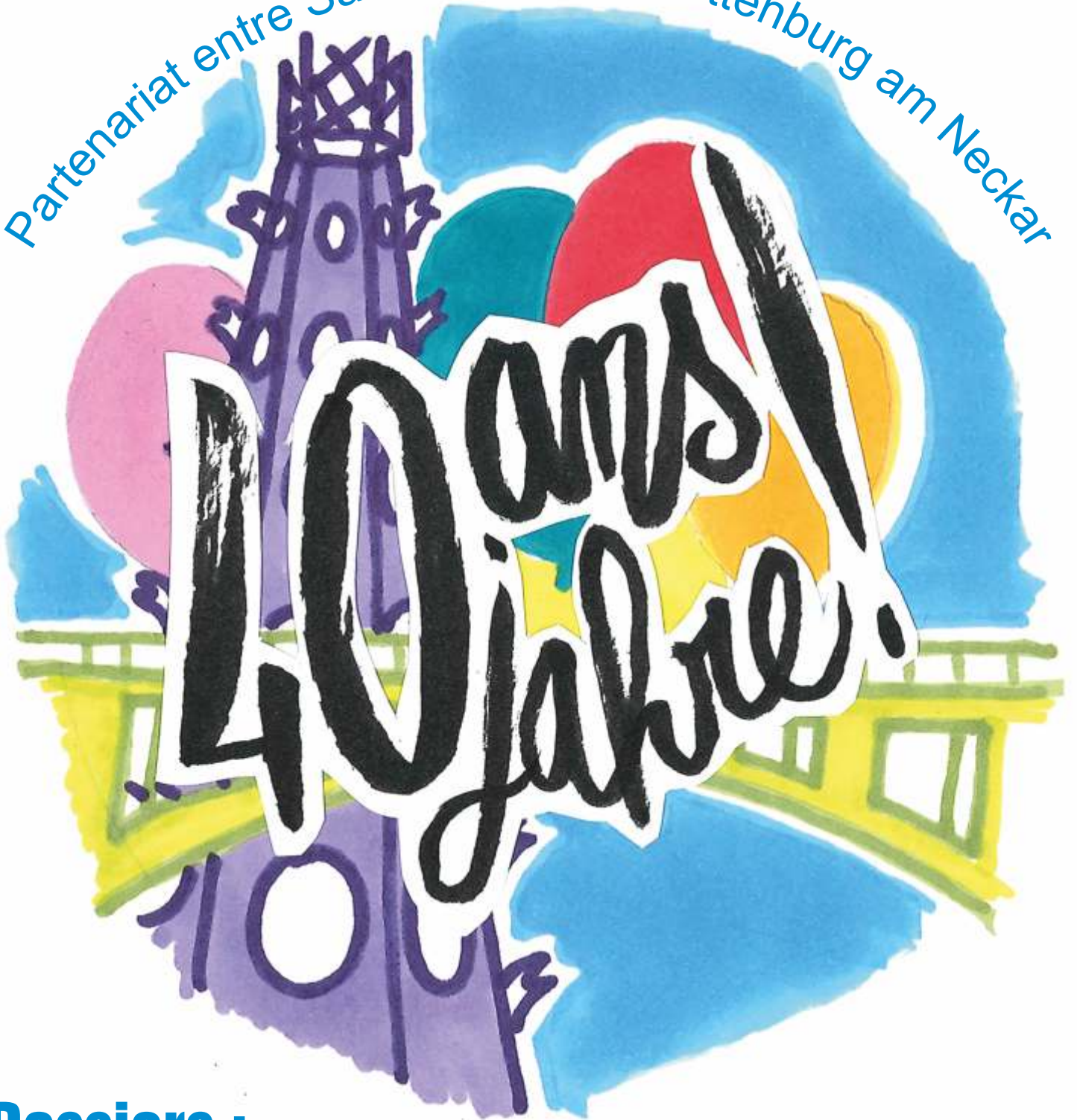
MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°68 - Juillet / Août 2018

La Municipalité de Saint-Claude vous souhaite un bel été

Partenariat entre Saint-Claude et Rottenburg am Neckar



Dossiers :

Animations estivales Pages 6 et 7 / **Stationnement** Pages 8 et 9



© Carine Moro

© Antoine GRÉNAZ

Les Soufflaculs ont fêté les associations le samedi 21 avril dernier.



© Sel

© Pierre Richard

40 ans de partenariat entre Saint-Claude et Rottenburg am Neckar ont été célébrés par les Sanclaudiens et les Allemands, du 10 au 13 mai en Allemagne (cf. page 11).



Les enfants des ateliers "Petits reporters" ont réalisé un journal présenté le jeudi 22 mars.



Week-end d'exception à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art du Haut-Jura, les 7 et 8 avril derniers.



Présentation du triporteur par l'association « À vélo sans âge » et balade avec les jeunes du Centre Aventure ados et les adhérents du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Claude pendant les vacances de février.



© P. F. - Voix du Jura

Commémoration du 73^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Durant l'été...
- 5 Rappels estivaux
- 6-7 Animations estivales
- 8-9 Stationnement
- 10 Actualités diverses
- 11 Voyage à Rottenburg, Libre expression
- 12 Rendez-vous culturels



Saint-Claude Mag

N°68 - Juillet / Août 2018

Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photo de couverture : 40 ans de partenariat entre
Saint-Claude et Rottenburg am Neckar (Allemagne)
Crédit couverture : Marine Egraz

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim
Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Chers Sanclaudiens,

Avec l'arrivée des congés d'été, il n'est pas inutile de faire le point sur les gros dossiers en cours :

Hôpital

Nous sommes aujourd'hui sur le terrain judiciaire.

J'ai engagé devant le Tribunal administratif de Dijon, en tant que Maire et Président du Conseil de surveillance de l'hôpital, un recours en annulation de la décision de « *suspension* » des activités de la Maternité, suspension qui est en réalité une fermeture définitive qui ne dit pas son nom. La décision ne sera pas rendue avant un an. Cinq motifs solides d'annulation ont été développés par Me Herrmann, avocat toulousain.

La même procédure est engagée pour faire échec à la transformation de la chirurgie en simple chirurgie ambulatoire, mettant au quasi chômage deux chirurgiens reconnus et estimés par toute la population et dont l'activité était source de revenus pour notre Centre hospitalier qui en avait bien besoin.

Certains esprits aimeraient que nous inclinions devant les décisions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) estimant que tout est perdu et qu'il ne vaut plus la peine de se battre. Je leur répondrai que les conséquences de telles décisions sont trop graves pour abandonner la partie à un moment où un rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, publié le mardi 5 juin, propose d'installer plusieurs hôpitaux de proximité pour mieux couvrir le territoire français. Le but étant de désengorger les urgences et de rassembler médecins libéraux et médecins hospitaliers dans un même lieu pour plus d'efficacité. Le Haut Conseil, composé de syndicats de directeurs d'hôpitaux et de représentants des caisses de Sécurité sociale, préconise la création de 500 à 600 nouveaux hôpitaux baptisés "*établissements communautaires*" confirmant ainsi la justesse de notre combat.

Mais avant de créer de nouveaux hôpitaux, ne serait-il pas plus intelligent de préserver ceux qui existent et que l'ARS cesse d'être dans le déni de notre exception géographique en respectant la Loi Montagne qui doit nous être appliquée et qui prévoit qu'aucun patient ne doit être à un délai de prise en charge hospitalière pouvant mettre en péril son intégrité physique ?

Travaux centre-ville

Ils débiteront en septembre rue du Marché avec trois tranchées qui impacteront sérieusement la circulation. Les travaux s'interrompent environ deux semaines avant les Fêtes de Noël pour laisser commerçants et consommateurs préparer celles-ci tranquillement. Ils reprendront début janvier jusqu'à fin juin avec l'aménagement des trottoirs qui devrait se dérouler par tranches de 25 à 30 m alternativement de chaque côté de la rue, chaque tranche durant environ deux semaines.

Chaque riverain sera donc gêné un minimum de temps, le chantier se réalisant selon un planning « *glissant* ». L'un des moments les plus difficiles sera la réalisation de plateaux surélevés et pavés servant de ralentisseurs et pour lesquels un long temps de séchage est requis interdisant la circulation.

Sachez que nous sommes conscients des perturbations importantes que ce long chantier va imposer au commerce local mais aussi à tous les habitants et visiteurs de notre ville. Nous ferons tout pour réduire au minimum ces nuisances mais il est des délais techniques incontournables.

Cette rénovation en profondeur est vitale pour l'avenir de notre ville si l'on veut que Saint-Claude redevienne attractive. Lorsque tout sera terminé, chacun en sera satisfait. Mais il nous faut passer par neuf à dix mois de travaux avec leurs inconvénients par moment très lourds. Nous travaillons par ailleurs à mettre en place un accompagnement des commerçants qui pourraient être confrontés à des difficultés.

Alors, patience et courage à toutes et tous.

Et bonnes vacances d'été dans le Jura ou ailleurs pour celles-et ceux qui pourront partir.

Jean-Louis MILLET

Opération tranquillité vacances



Durant toute l'année, et plus particulièrement en période estivale, la Police Municipale de Saint-Claude et la Brigade Territoriale de Gendarmerie Nationale proposent aux habitants de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce dispositif gratuit permet de partir plus sereinement en vacances. Une surveillance accrue est alors mise en place, des patrouilles effectuant régulièrement des passages autour des habitations et des commerces pendant l'absence de leurs propriétaires, ou locataires, afin de limiter les risques de cambriolage et de prévenir rapidement les personnes en cas d'effraction.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se déplacer au poste de Police Municipale, 8 rue du Collège, ou à la Brigade Territoriale de Gendarmerie Nationale de Saint-Claude, 26 bis avenue de la Gare, afin de

remplir une fiche de renseignements. Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Seules les demandes concernant des absences de sept jours consécutifs minimum seront prises en compte. Attention à bien avertir les services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale en cas de départ retardé, annulé, de retour anticipé ou si vous laissez vos clés à des tierces personnes.

Police municipale
Tél. 03 84 45 62 29

Tranquillité et civilité



Les beaux jours arrivent... les tondeuses aussi !

Pour la tranquillité de tous, la Municipalité vous rappelle les termes de la circulaire préfectorale du 13 mars 2012, fixant les horaires autorisés pour l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage à moteur.

Vous pouvez utiliser vos tondeuses à gazon, taille-herbes, tronçonneuses ou autres outils « sonores » :

du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.

Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires.

Plan canicule

Dans le cadre du Plan canicule 2018, le Centre Communal d'Action Sociale met à disposition des personnes âgées, handicapées ou isolées, un registre nominatif et confidentiel, où elles peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

En cas d'épisode caniculaire prolongé, une équipe d'intervention se chargera de prendre contact auprès des personnes inscrites et de leur rendre visite si besoin, pour s'assurer qu'elles vivent dans de bonnes conditions pour affronter les fortes chaleurs de l'été.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter dès à présent le CCAS par téléphone au 03 84 41 42 52 ou de compléter le formulaire d'inscription disponible à la demande au CCAS : 1, rue Rosset à Saint-Claude.

Familles, voisins, amis peuvent également signaler des situations de personnes fragiles pendant la période estivale.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

15 : le numéro de l'urgence médicale
112 : le numéro de l'urgence européenne
118 : le numéro de l'urgence médicale



Il est encore temps de profiter de la Carte Avantages Jeunes

La Carte Avantages Jeunes, c'est quoi ?

La Carte Avantages Jeunes (CAJ) s'adresse à toute personne de 0 à 30 ans et favorise l'accès à la culture et au sport tout en privilégiant le commerce local. Cette carte coûte 8 € et est valable jusqu'au 31 août 2018. Toutefois, une réduction de 1 € peut être accordée ; dès trois cartes achetées dans la même famille, chaque carte Avantages Jeunes coûtera 7 €).

Quels avantages avec la CAJ ?

Le Conseil départemental du Jura offre aux jeunes ayant la CAJ une aide financière pouvant aller jusqu'à 225 € pour passer le permis B sur condition de ressources familiales.

La Ville de Saint-Claude offre quant à elle, plusieurs avantages aux personnes qui ont la CAJ dont :

- ✓ 5 € de réduction sur une activité proposée par l'accueil de loisirs Aventure Ados (3, rue Rosset – tél. 03 84 45 63 77)
- ✓ Accès gratuit à Internet au Point Information Jeunesse
- ✓ 1 animation famille offerte à l'Espace Mosaïque (Avignonnets et Chabot Tél. 03 84 45 22 97 / 03 84 38 10 56).

Les détenteurs de la CAJ peuvent également bénéficier de gratuités et réductions dans tout le Jura et dans différents domaines : spectacles, loisirs, commerces... À Saint-Claude :

- ✓ 1 place de concert gratuite à La fraternelle
- ✓ 1 an d'abonnement gratuit à la Médiathèque
- ✓ 1 entrée gratuite au Musée de l'Abbaye
- ✓ 1 entrée gratuite au Centre nautique du Martinet

De nombreux commerçants de Saint-Claude sont également partenaires de la Carte Avantages Jeunes. Retrouvez toutes les offres sur le site www.avantagesjeunes.com, rubrique Jura, secteur Saint-Claude. Vous avez prévu d'aller à Dole ou à Lons-le-Saunier pour le week-end ? Toutes les offres disponibles dans ces secteurs sont également consultables sur ce site.

Commerçant, comment devenir partenaire de la CAJ ?

Les commerçants de Saint-Claude qui souhaitent devenir partenaires de la CAJ peuvent s'adresser au Point Information Jeunesse.



Où l'acheter ?

Rendez-vous au Point Information Jeunesse (PIJ), lieu d'information (études, formations professionnelles, emploi, logement, loisirs, santé, mobilité internationale...) pour tous : jeunes, parents, enseignants, travailleurs sociaux qui accueille de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Le PIJ est situé au 32, rue du Pré (à droite, à l'entrée de l'Hôtel de Ville).

Pendant les vacances scolaires, il est ouvert :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 18h
- Mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Quels documents faut-il fournir pour cet achat ?

Chaque personne souhaitant acquérir la CAJ doit apporter sa carte d'identité et sa photo d'identité. Pour bénéficier de la réduction de 1 €, il sera nécessaire de présenter également le livret de famille.

► Bon à savoir :

Une page Facebook a été créée pour présenter les bons plans de la Carte Avantages Jeunes du Jura. Rendez-vous sur cette page pour proposer les avantages dont vous aimeriez pouvoir bénéficier avec la CAJ 2018/2019.

■ **Point Information Jeunesse** Tél. 03 84 41 42 30 / Site Internet : www.ijsaintclaud.com

Maison du Projet : permanences estivales

Venez découvrir les dernières avancées sur les projets d'aménagements urbains à venir sur Saint-Claude !

Informations et échanges à la Maison du Projet
(9, rue de la Poyat)
Tous les vendredis en juillet et août (sauf 3, 10 et 17 août)
De 15h à 18h



Bon à savoir : venez en famille !

Un espace est réservé pour les plus petits afin qu'ils puissent jouer en toute tranquillité le temps que leurs accompagnateurs visitent la Maison du Projet.

Renseignements :

Développement territorial –
Politique de la Ville/Agenda 21
Tél. 03 84 38 11 25

MARCHÉS

Marchés artisanaux et des saveurs

Du 12 juillet au 30 août

Démonstrations, expositions, vente de produits locaux.

Animations.

Restauration sur place.

Tous les jeudis, rendez-vous au Marché couvert de la Grenette.



Prom'été

Vendredi 27 et samedi 28 juillet

Grande braderie.

Centre-ville – Toute la journée



VISITES



Ligne des Hirondelles

Excursions ferroviaires commentées à travers les Montagnes du Jura (+ de 120 km / 2h30) :

• Formule prestige – Jusqu'à octobre :

Saint-Claude – Dole :

➤ Tous les vendredis.

Train aller-retour + restaurant + visite de la Maison natale de Pasteur + visite guidée de Dole + pot de l'amitié.

• Formule gourmande – Jusqu'au 2 septembre

Saint-Claude – Arc-et-Senans :

➤ Tous les dimanches.

Train aller-retour + déjeuner gourmand + visite guidée de la Saline Royale + musées et jardins + pot de l'amitié.

Réservations : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Visite guidée de la ville

Du 12 juillet au 30 août

Tous les jeudis, de 10h à 12h30.

Réservations : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24



Visite de la cathédrale et de ses stalles

En juillet et août*

Découvrez le « trésor » de la cathédrale de Saint-Claude : des stalles en bois sculpté nichées au cœur de l'édifice. Un guide sera à votre disposition



pour vous apporter quelques éclairages sur l'histoire et les spécificités de ce lieu rare et inaccessible habituellement.

Visites commentées gratuites du lundi au vendredi et le samedi matin.

Visites également prévues pour les Journées européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre (cf. p. 12).

**sauf en cas d'offices religieux et jours fériés.*

Renseignements : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Visites des ateliers pipiers



Renseignements : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

FESTIVITÉS

Fête nationale

Samedi 14 juillet



Bal avec Sam et Fab (DJ et chanteuse – reprises et variété).
Parking Lamartine.
À partir de 20h30.

Restauration et buvette assurées par Moto Club Indian Spirit

➔ **Feu d'artifice vers 22h30 – Parc du Truchet**

Fête de Cinquétral

Dimanche 9 septembre

estivales

GRATUIT*
*sauf mention contraire

Renseignements :
Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62

Office de Tourisme
Haut-Jura Saint-Claude
1, avenue de Belfort
Tél. 03 84 45 34 24
saint-claude-haut-jura.com

EXPOSITIONS

Association des Arts plastiques du Haut-Jura

Jusqu'au 25 août



« Faune et flore du Haut Jura » « Reflets »

Peinture, photographie, sculpture, modelage et dessin

Exposition ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Le samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Dimanche et jours fériés (14 juillet & 15 août), de 9h30 à 12h30.

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme.

Entrée libre et gratuite

« Résistance et Déportation »

Jusqu'au 2 septembre

Découvrez l'histoire de la région pendant les années noires de l'Occupation : photos collectées auprès des maquisards, des résistants de l'armée secrète et souvenir des martyrs, victimes de la répression barbare.

Exposition créée à partir des témoignages et archives de maquisards par l'Union Locale des Anciens Combattants.

Ouverture tous les jours de 14h30

à 18h30 (jours fériés et week-ends compris), sauf le mardi.

La Grenette, Place Louis XI – 1^{er} étage.

Entrée libre et gratuite.

Exposition également prévue pour les Journées européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre (cf. p. 12).

Le Monde des Automates



Une collection de plus de 90 automates en mouvement à découvrir dans une trentaine de tableaux. Personnages inspirés des Fables de Jean de La Fontaine, scènes de la vie quotidienne... Venez passer un moment magique empreint de nostalgie.

Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Place Jacques Faizant

Tarifs :

- Plein tarif adulte : 4,50 €
- Tarif réduit (étudiants, personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes, sur présentation d'un billet du jour de l'Exposition Pipes et Diamants) : 3,50 €
- Enfant (de 6 à 16 ans) : 3 €
- Groupes scolaires : 2 €
- Gratuit : moins de 6 ans, 3^{ème} enfant, accompagnateur et conducteur d'autocar des groupes de plus de 25 personnes.

► Sur présentation d'un billet d'entrée de l'Exposition Pipes et Diamants, le tarif réduit sera accordé pour les individuels.

Règlements acceptés sur place : espèces, chèque, CB.

Tél. 03 84 41 42 38.

POUR LES PETITS

L'heure du Conte - Animation inédite (durée : 30 minutes)

Mercredi 18 juillet

« Contes et fables d'été et du soleil »

Découvrez l'exposition au travers d'une déambulation contée avec l'artiste conteur jurassien, Julien COSTAGLIOLA.

3 séances :

14h30 – 15h30 – 16h30

Sur réservation :
tél. 03 84 41 42 38.

Ouverte à tous, à partir de 2 ans.
Tarif unique : 3.50 € - Collation offerte à l'issue de chaque séance.

ANIMATION SPORTIVE

Ultra trail « Un Tour en Terre du Jura » 14 et 15 juillet



Toutes les informations sur :
www.uttj.fr

ANIMATIONS ENFANTS AVEC LA LUDOTHÈQUE

L'île aux Pirates

Mercredis 11 et 18 juillet

Sable et jeux divers pour tous les moussaillons !

De 10h30 à 12h et de 15h à 16h30
Cour et préau de l'école du Truchet

Entrée : 2 €/enfant

Enfant de moins de 10 ans :
accompagnement obligatoire par un adulte
Tél. 03 84 41 01 48.

Sous réserve de modifications et de conditions météorologiques favorables.

Programme complet disponible sur le site Internet :
www.saint-claude.fr

Stationner à Saint-Claude

[Retrouvez toutes les informations sur : www.saint-claude.fr]

STATIONNEMENT PAYANT, MODE D'EMPLOI

Une demi-heure de stationnement gratuite sur voirie en zone verte, deux zones de stationnement payant, une amplitude de stationnement payant modifiée, de nouveaux moyens de paiement... Voici quelques-unes des nouveautés du plan de stationnement 2018.



Stationnement payant sur voirie

À Saint-Claude, le stationnement est payant du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 19h.

➔ 30 minutes de stationnement gratuites par jour et par véhicule **en zone verte**. Pour en bénéficier, entrez votre numéro d'immatriculation sur l'horodateur.

➔ Stationnement **gratuit de 12h à 14h et de 19h à 8h45**.

➔ Stationnement **gratuit les samedis, dimanches et jours fériés**.

P-ZONE ORANGE

Stationnement courte durée :
1h15 maximum

15 min :	0,20 €
30 min :	0,40 €
35 min :	0,50 €
40 min :	0,60 €
45 min :	0,70 €
50 min :	0,80 €
55 min :	0,90 €
1h :	1 €
1h15 :	20 € (FPS)

P-ZONE VERTE

Stationnement longue durée :
8h15 maximum

1h :	0,50 €
2h :	1 €
3h :	1,50 €
4h :	2 €
5h :	2,50 €
6h :	3 €
7h :	3,50 €
8h :	4 €
8h15 :	20 € (FPS)

NOUVEAU

Paiement par carte bancaire, avec ou sans contact et également via l'application Smartphone OPnGO.



dépénalisation du stationnement payant sur voirie



LES FORMULES D'ABONNEMENTS

4 formules d'abonnements (réservées à la zone verte sauf abonnements Professions mobiles) adaptées à votre usage :

► **Abonnement Résident** : destiné aux particuliers habitant dans l'un des secteurs situés en zone de stationnement payant.

► **Abonnement Pro** : destiné uniquement aux personnes travaillant dans un commerce, une entreprise ou une administration situé(e) en zone payante.

► **Abonnement Professions mobiles** : destiné à certaines professions (infirmiers, artisans...).

► **Abonnement Non résident** : destiné aux autres usagers, habitants ou non de Saint-Claude.

Comment souscrire un abonnement ?

Pour votre inscription ou le renouvellement de votre inscription, vous devrez vous rendre au poste de Police Municipale, 8 rue du Collège, en possession des justificatifs nécessaires (voir sur www.saint-claude.fr).

Une fois votre inscription validée, vous pourrez régler votre abonnement à l'horodateur par carte bancaire (après un délai de validation de votre inscription pouvant aller jusqu'à 24h).

Renseignements : Police municipale - Tél. 03 84 45 62 29.

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

TARIFS 2018

		ZONE VERTE	ZONE ORANGE
MENSUEL	RÉSIDENT	32 €	
	PRO	38 €	
	PROFESSIONS MOBILES	38 €	
	NON RÉSIDENT	51 €	
ANNUEL (2 mois offerts)	RÉSIDENT	320 €	
	PRO	380 €	
	PROFESSIONS MOBILES	380 €	
	NON RÉSIDENT	510 €	

STATIONNER GRATUITEMENT À SAINT-CLAUDE

- **Pour une courte durée (achats de pain, journaux, etc.)**
 - 30 minutes offertes par jour et par véhicule en zone verte.
 - 2 zones bleues près des commerces, avec apposition du disque bleu européen.
- **Pour déjeuner**
 - 2 heures gratuites entre 12h et 14h pour déjeuner en ville.
- **Pour une durée plus longue**
 - Environ 660 places gratuites à proximité du centre-ville (voir plan).
- **Pour redynamiser le centre-ville**
 - Gratuité du stationnement les samedis en plus des dimanches et jours fériés.
- **Pour les personnes à mobilité réduite**
 - 17 emplacements dédiés en centre-ville.
 - Gratuité sur l'ensemble du parc de stationnement payant sur voirie, avec apposition de la carte mobilité inclusion (loi n° 2015-300 du 18 mars 2015).
- **Comment bénéficier de la demi-heure gratuite en zone verte ?**
 - Saisissez votre plaque d'immatriculation sur l'horodateur pour vous identifier et bénéficier de la demi-heure gratuite.

Les automobilistes ne peuvent bénéficier de la demi-heure de gratuité qu'une seule fois par jour et par véhicule (la demi-heure peut se fractionner).

Des disques de stationnement « zone bleue » offerts par la Ville*

Rendez-vous au Service de la Police municipale situé au n°8 rue du Collège à Saint-Claude.

► Jusqu'à la fin des travaux de requalification de cœur de ville, une zone bleue provisoire est instaurée, limitée à 1h de stationnement (entre 8h45-12h / 14h-19h), sur le périmètre correspondant à la zone orange de stationnement payant (rues du Pré, du Marché et de la Poyat, Place de l'Abbaye). À l'issue des travaux, le stationnement sur cette zone sera à nouveau payant.

*dans la limite des stocks disponibles.

UNE MISE EN ŒUVRE EN PLUSIEURS PHASES

1 – Entrée en vigueur de la loi de dépénalisation du stationnement payant :

- 1^{er} janvier 2018.

2 – Mise en œuvre de la dépénalisation du stationnement payant sur la ville de Saint-Claude :

- La réforme et les nouvelles offres de stationnement qui en découlent ont demandé un délai de mise en exécution s'étalant sur le premier semestre 2018.

- Mise en place de la zone verte de stationnement payant.

- Mise en place d'une zone bleue provisoire, limitée à 1h de stationnement sur le périmètre correspondant à la zone orange de stationnement payant (rues du Pré, du Marché et de la Poyat)

3 – Travaux de revitalisation du centre-ville (correspondant à la zone orange).

4 – À l'issue des travaux du centre-ville :

- Mise en place de la zone orange de stationnement et fin de la zone bleue.

Sapeur-pompier volontaire... pourquoi pas vous ?

**Envie de venir en aide aux autres ?
Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Claude
ont besoin de vous.
REJOIGNEZ-NOUS !**

« Les pompiers, ce n'est que pour les sportifs »
« Avec les enfants, je n'aurai jamais le temps »
« À mon âge, il est trop tard pour commencer »,
« Avec le boulot, c'est compliqué »
Dîtes STOP aux idées reçues.

Motivés, prêts à venir en aide aux autres, à la recherche de nouvelles expériences, ils ont besoin de vous. N'hésitez plus, devenez sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours Principal de Saint-Claude.

Renseignements :
Centre de Secours Principal de Saint-Claude
15 bis, rue du Commandant Vallin
Tél. 03 84 45 12 32
www.jurapompiers.fr



Atelier Pass'Sport Forme

Dans le cadre de sa politique de prévention, d'éducation et d'information autour de la santé, la Ville de Saint-Claude pilote depuis 2012, un atelier Pass'Sport Forme visant à soutenir les jeunes âgés de huit à quatorze ans, en surpoids, dans la reconquête d'une activité physique régulière.

Ce dispositif, encadré par un éducateur sportif, une psychologue et une diététicienne, est relancé pour l'année 2018-2019.

Les séances sportives ou d'accompagnement avec la psychologue et la nutritionniste se déroulent chaque mercredi de 14h à 16h (hors vacances scolaires). Ces séances visent à

redonner confiance aux jeunes et à les accompagner, ainsi que leurs parents, dans l'acceptation et la prise en charge de ce problème de surpoids.

L'inscription à cet atelier est conditionnée à la recommandation du médecin traitant (certificat médical) et du versement d'une contribution annuelle.

Retrouvez toutes les informations concernant ce dispositif sur www.saint-claude.fr.

Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambrosie.fr

 L'application mobile Signalement-ambrosie

 email : contact@signalement-ambrosie.fr

 téléphone : 0 972 376 888



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main.



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE au 0972 376 888 ou www.ambrosie.fr



40 ans de partenariat entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude : retour sur le voyage en Allemagne

D'heureux Sanclaudiens ont eu le plaisir d'inaugurer en 2016 le nouveau rendez-vous ouvert à tous que Saint-Claude s'est fixé avec Rottenburg am Neckar (Allemagne), baptisé les « Journées du Partenariat », dans le but de faire ou refaire découvrir toutes les richesses de nos cités et de nos régions, tout en créant et pérennisant de nouveaux échanges.

Cette année, nos amis allemands nous ont accueillis le temps d'un week-end, non pas pour les « Journées du Partenariat », mais pour célébrer le quarantième anniversaire de la signature du partenariat entre les deux cités.

C'est ainsi que trente-trois haut-jurassiens et une délégation municipale composée de huit personnes ont



rejoint Rottenburg am Neckar, du jeudi 10 au dimanche 13 mai, week-end de l'Ascension, pour un séjour ponctué d'étapes culturelles et animées : visites des musées locaux, soirées festives et conviviales, promenades accompagnées au travers du château, de la ville et de ses alentours, tournoi de volley-ball, concert...

Dans leurs discours respectifs, prononcés lors de la soirée de célébration le 11 mai, les Maires des deux villes partenaires ont tenu à souligner l'importance de pérenniser les relations pour les générations futures. Monsieur le Maire de Saint-Claude s'est d'ailleurs exprimé en allemand, par courtoisie pour ses hôtes.

La Municipalité de Saint-Claude tient à remercier tout particulièrement la Ville de Rottenburg am Neckar pour son programme riche et diversifié, et son accueil.



Elle remercie également son Service Événementiel et son Comité des échanges, représenté par Sylvie Vincent-Genod, conseillère municipale et Karine Pesanti, Chargée des relations internationales, soutenues par Pierre Richard, représentant des associations AFA (Alliance Franco-Allemande) et ATHJSC (Animations Touristiques Haut- Jura Saint-Claude) pour l'organisation de ce voyage. Sans oublier, Patricia Berthod (pour Saint-Claude) et Dorothee Haas (pour Rottenburg) pour leur soutien en traduction.

Rendez-vous est déjà pris pour 2019 par les élus des deux villes amies pour célébrer de nouveau ce quarantième anniversaire d'amitié franco-allemande mais, cette fois-ci, en terre sanclaudienne.

Libre expression des élus

Majorité

Saint-Claude : « site époustouflant »

Saint-Claude dans son « écrin de verdure » est une formule régulièrement usitée mais dont on finit par perdre le sens, habitués que nous sommes à notre environnement.

Si notre ville, malgré toutes ses imperfections que nous nous efforçons de corriger quand c'est possible et quand les moyens financiers le permettent, ne ressemble à aucune autre c'est bien grâce à sa topographie, à son relief et à cette nature exceptionnelle qui l'entoure.

La Direction des « 100 Plus Beaux Détours de France » ne s'y est pas trompée en attribuant à Saint-Claude l'appréciation globale : « **Site époustouflant** ». De quoi donner envie à

plus d'un visiteur de venir à notre rencontre.

Et pour une entrée dans les « 100 Plus Beaux Détours de France », nous n'avons pas à rougir des diverses notations par rapport à des cités remarquables.

Ainsi, notre note est deux fois au-dessus de la moyenne concernant la Cathédrale et son patrimoine non bâti (Musée de l'Abbaye, Expo Pipes et Diamants, Fabricants de pipes et corne) en faisant une ville référente du réseau. Même chose pour l'excellence des sites Internet et de la Ligne des Hironnelles.

Elle est dans la moyenne pour les animations, la propreté, l'hébergement et la restauration et nettement au-dessus de la moyenne concernant les espaces

verts, le fleurissement et tout son environnement naturel. Même les chèvres qui entretiennent nos talus ont contribué à cette bonne notation.

Avec une note de 229 sur 400 pour une moyenne de 225, notre ville, pour un début, tire son épingle du jeu. Il nous reste à parfaire notre attractivité ce à quoi nous allons nous attacher pour que ce site « époustouflant » attire de plus en plus de visiteurs.

NB : Le guide des « 100 Plus Beaux Détours de France » est un guide Michelin diffusé gratuitement à 220 000 exemplaires dans les Offices de Tourisme et lieux touristiques, ce qui en fait un outil de promotion exceptionnel.

Groupe majoritaire

Opposition

Retrouvez l'actualité du groupe d'union de la gauche sur :

<https://saint-claude.info>

Saison culturelle 2018-2019

La saison culturelle 2018-2019 a été dévoilée publiquement le 27 juin dernier. Chanson, humour, théâtre sont de nouveau au rendez-vous avec pour seul objectif de vous faire plaisir !

Au fil de l'année, des artistes de renom se produiront à Saint-Claude : Nolwenn Leroy, Improbiz, Comédie Bastille avec la pièce de théâtre Faites l'amour pas des gosses, Laura Laune et Thaïs Vauquières, Cats on Trees, Jeanfi Janssens...

Distribution de l'agenda culturel

Le programme de la saison culturelle 2018-2019 (version papier) sera diffusé dans vos boîtes aux lettres à partir du 6 août 2018.

À Saint-Claude et dans les communes rattachées (Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette et Valfin-lès-Saint-Claude), l'ensemble des boîtes, y compris celles dotées d'un « Stop Pub », sera distribué. Soyez attentifs car la plaquette de la saison culturelle peut se cacher au milieu de bien d'autres documents publicitaires !

Pour les autres communes, les personnes ayant collé la mention « Publicité non souhaitée » sur leurs boîtes ne seront pas destinataires du document.

Pour l'obtenir, rien de plus simple. Il vous suffit de contacter le Service Événementiel municipal par téléphone au 03 84 41 42 62 ou par mail : service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr.

Indiquez vos coordonnées complètes et la plaquette de la saison culturelle vous sera expédiée gratuitement par courrier postal.

Abonnez-vous à la saison culturelle 2018-2019

Pour disposer de vos places en une seule fois et ne plus y penser tout le reste de l'année, abonnez-vous le **vendredi 31 août prochain** : 150 abonnements seront mis en vente*.

De 13h30 à 17h30, rendez-vous :

- sur la billetterie en ligne : www.saint-claude.fr
- ou sur place, auprès du Service Événementiel municipal situé au 1er étage de l'Hôtel de Ville (32, rue du Pré) jusqu'à 17h30. Vous pourrez choisir vos places et les retrouver le jour J grâce aux numéros. Vous éviterez ainsi les ventes spécifiques pour chaque spectacle.

Deux formules vous sont proposées :

- ▶ 4 spectacles : 80 €
- ▶ 6 spectacles : 105 €

*Vente de 4 abonnements maximum par personne.
Règlement sur place : carte bancaire, chèque ou espèces.

Pas de vente avant cette date.

Les réservations par téléphone, courrier ou e-mail ne sont pas acceptées.

Les billets sont nominatifs et individuels, il pourra vous être demandé de présenter une pièce d'identité à l'entrée des salles.

Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr

Retrouvez le programme complet de la nouvelle saison culturelle sur

www.saint-claude.fr

ou

obtenez votre plaquette gratuitement en appelant le **03 84 41 42 62**

(transmission par courrier postal à partir du 6 août)

Les Journées européennes du Patrimoine à Saint-Claude

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu, comme traditionnellement, le 3^{ème} week-end de septembre.

La Ville de Saint-Claude déclinera samedi 15 et dimanche 16 septembre, les propositions suivantes :

- Visites commentées des stalles de la cathédrale Samedi et dimanche de 13h30 à 17h30
- « Les Monuments historiques de Saint-Claude » : onze panneaux retraçant les monuments et objets inscrits au



registre national des Monuments historiques seront installés dans l'enceinte de la cathédrale (conception : Archives municipales et Service Événementiel municipal).
Cathédrale - Visite libre

■ Exposition « Résistance et déportation » présentée par l'Union Locale des Anciens Combattants : histoire de la région pendant les années noires de l'Occupation : photos collectées auprès des maquisards, des résistants de l'armée secrète et souvenir des martyrs, victimes de la répression barbare. Place Louis XI, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.

Plus d'informations sur :

www.saint-claude.fr et www.journeesdupatrimoine.fr

Service Événementiel municipal

Tél. 03 84 41 42 62